

# Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC)

Du 1 juillet 2021 au 10 septembre 2021



La [loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants promulguée le 8 mars 2018](#) prévoit dans son article 12, la création d'une contribution unique « vie étudiante ». Cette contribution est destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention.

Reversée pour partie à l'Université Bordeaux Montaigne, la contribution permettra d'alimenter le fonds d'aide aux initiatives étudiantes ([FSDIE](#)), financera une partie des [activités sportives](#) et [culturelles](#) ainsi que les actions de prévention et d'éducation à la santé de l'[espace santé étudiant](#).

**En 2021-2022, cette contribution sera de 92 €.**

## Les étudiant-e-s concerné-e-s

La contribution est due chaque année par les étudiant-e-s lors de leur inscription à une formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur. Lorsque l'étudiant-e s'inscrit au titre d'une même année universitaire à plusieurs formations, la contribution n'est due que pour une seule inscription.

**Les étudiant-e-s étranger-e-s sans convention, les étudiant-e-s en échange international sortant-e-s, les étudiant-e-s inscrit-e-s en Diplôme d'Université, les étudiant-e-s apprenti-e-s, les étudiant-e-s bénéficiant du dispositif de césure, les étudiant-e-s inscrit-e-s en parallèle en CPGE, les fonctionnaires stagiaires inscrits en MEEF et les doctorant-e-s doivent s'acquitter de la CVEC.**

## Comment s'inscrire à la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC)

**Tou-te-s les étudiant-e-s doivent se connecter sur [cvec.etudiant.gouv.fr](http://cvec.etudiant.gouv.fr), qu'ils doivent s'acquitter ou non la CVEC.**

Étudiant-e redevable du paiement :

1. Connectez-vous sur [cvec.etudiant.gouv.fr](http://cvec.etudiant.gouv.fr) pour payer votre contribution

Document officiel du CROUS de Rouen Normandie, daté du 3 juillet 2018. L'attestation est intitulée 'Contribution à la Vie Étudiante Année universitaire 2018 - 2019 ATTESTATION'. Le numéro de l'attestation est ROUB-BCFLRC-20. Le titulaire est Monsieur DUPON, né(e) le 08/01/1996, N° INE 123456789012. Le document est en règle au regard de la Contribution à la Vie Étudiante, rattachée au CROUS de Rouen Normandie le 3 juillet 2018 à 17h32. Il contient des instructions pour l'inscription dans l'établissement, mentionnant la saisie des 12 caractères de l'attestation (ROUB BCFLRC 20) et la possibilité de scanner un QR code. Le document est émis le 3 juillet 2017 pour servir et valoir ce que de droit.

2. Déclarez votre ville d'étude et acquittez-vous de votre **CVEC**
3. Le **Crous** vous délivre une **attestation d'acquiescement** à utiliser lors de votre inscription administrative

La contribution est payable :

- \* en ligne par carte bancaire,
- \* en espèce auprès d'un bureau de Poste.

Étudiant-e exonéré-e du paiement :

- \* Étudiant-e boursier-e sur critères sociaux ou bénéficiaire d'une allocation annuelle relevant de l'article L.821-1 du Code de l'Éducation,
- \* Étudiant-e bénéficiant du statut de réfugié,
- \* Étudiant-e bénéficiant de la protection subsidiaire,
- \* Demandeur-se d'asile bénéficiant du droit à se maintenir



sur le territoire

1. Connectez-vous sur [cvec.etudiant.gouv.fr](http://cvec.etudiant.gouv.fr)

2. Déclarez votre ville d'étude
3. Le **Crous** vous délivre une **attestation d'exonération** à utiliser lors de votre inscription administrative

## L'inscription à l'université

Lors de votre **inscription administrative (IA)** en ligne, renseignez dans le champ prévu à cet effet (cf .capture ci-dessous), le numéro de l'attestation de paiement ou d'exonération.

1ère inscription (Primo)	Réinscription
 <p><b>Données personnelles :</b></p> <p>* Champ obligatoire</p> <p>Etat civil :</p> <p>Nom : 445947-A Prénoms : TOFO Nom usuel (si différent du nom patronymique) : Prénom 1 : Prénom 2 : Identifiant National (ou INEA) : Sexe : * Nationalité : *</p> <p><b>Contributions à la Vie Étudiante (CVE) - CROUS</b> Numéro CVE transmis par le CROUS : *</p> <p>Naissance :</p> <p>Pays de naissance : * FRANCE Si le pays est France Département de naissance : HERAULT Si le pays étranger Ville de naissance : Ville de naissance :</p> <p>* Champ obligatoire</p> <p>Annuler Continuer</p>	 <p><b>Données personnelles :</b></p> <p>Quelle est votre situation familiale pour l'année universitaire ? Quelle est votre situation militaire pour l'année universitaire ? <b>Contributions à la Vie Étudiante (CVE) - CROUS</b> Quel est le numéro CVE transmis par le CROUS ? Avez-vous un logement ? Quel est votre logement ? Vos autres coordonnées :</p>

**Pour tout complément d'information sur la CVEC, contactez directement le CROUS : 05 56 33 92 17 ou via le [formulaire d'assistance](#)**